



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Département de publication : 13  
Département(s) de rappel : 83 84

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

**Société Publique Locale L'Eau des Collines**

Correspondant :

Béatrice MARTHOS,  
Directrice Générale de la Société Publique Locale  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13400 Aubagne

**Objet du marché :**

Marché de travaux en eau potable portant pose de réseaux, branchement et ouvrages annexes hydrauliques sur les communes dont la société L'Eau des Collines assure la gestion en Eau potable.

**Mots descripteurs :**

Alimentation en Eau potable/Travaux dans l'Eau/Voirie et réseaux divers

Type de service : Travaux

**Classification CPV :**

Objet principal : 41110000/71000000.

Lieu d'exécution : Territoire de la Société.

Code NUTS.

**L'avis implique :**

Un marché à tranche optionnelle.

**Informations sur marché :**

Deux lots; dont seul le premier lot comporte deux tranches : une ferme, une optionnelle.

Durée en mois : 12.

Valeur estimée (H.T.) : 830 000.00 euro(s).

**Caractéristiques principales :**

Le marché qui est en partie fractionné sera également conclu en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et sera quel que soit le lot ou la tranche considéré à bons de commande sans minimum et avec maximum de 830 000 euro(s)/an induisant également une référence aux articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Un ou deux opérateurs économiques

**Quantité ou étendue globale :**

Le montant total des commandes pour la durée initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lot 1 – Réalisation de travaux de branchements neufs d'eau potable et autres petits travaux sur domaine public et réseaux exploités par la SPL L'EAU DES COLLINES – seuil maximum 415 000,00 Euros H.T. pour la période initiale. Tranche Ferme : Branchements neufs d'eau potable et autres petits travaux; Tranche Optionnelle: Branchements en tranchée commune (AEP et EU)

Lot 2 - Réalisation de travaux de grosse réparation/travaux réseau exploités par la SPL L'EAU DES COLLINES – seuil maximum 415 000,00 Euros H.T. pour la période initiale

L'accord-cadre est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat, renouvelable 2 fois

**Des variantes seront-elles prises en compte :**

Non.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :**

Non.

**Prestations divisées en lots :**

Oui

Lot 1 – Réalisation de travaux de branchements neufs d'eau potable et autres petits travaux sur domaine public et réseaux exploités par la SPL L'EAU DES COLLINES –;

Lot 2 - Réalisation de travaux de grosse réparation/travaux réseau exploités par la SPL L'EAU DES COLLINES –.

**Durée du marché ou délai d'exécution : 1 an****Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune garantie financière n'est exigée

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires.

Modalités de variation des prix : Actualisable.

.Modalité de règlement des comptes : selon les modalités définies au contrat. Les prestations seront réglées par virement bancaire dans les délais fixés par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le délai global de paiement est de 60 jours. Modalités de financements : le marché sera financé par les fonds propres de la société publique locale

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- - En qualité de membres de plusieurs groupements

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français**

Unité monétaire utilisée : l'euro.

**Conditions de participation :****Situation juridique - références requises :**

- Attestation sur l'honneur dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent).

**Capacité économique et financière :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Formulaire DC1 (facultatif)

- Formulaire DC2 (facultatif).

**Capacité technique :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;.
- Copie agrément pour la réalisation des prélèvements ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire (arrêté du 5 juillet 2016 (JORF n°0165 du 17 juillet 2016).

Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

**Candidats :**

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

**- Pour le LOT N°1 portant BRANCHEMENTS ET PETIT TRAVAUX**

**Valeur technique (40 %)**

- Valeur technique : Sous critère 1 : Moyens humains (références et qualification des moyens humains dans des chantiers similaires) et matériels spécifiquement affectés au chantier - 10 points;
- Valeur technique : Sous critère 2 : Méthodologie d'exécution envisagée - 5 points;
- Valeur technique : Sous critère 3- Règles d'hygiènes et de sécurité - 5 points;
- Valeur technique : Sous critère 4- Délais d'intervention pour réalisation de branchement et intervention - 20 points

**Prix des prestations (60 %)**

**- Pour le LOT N°2 portant GROSSE REPARATION/TRAVAUX RESEAU**

**Valeur technique (60 %)**

- Valeur technique : Sous critère 1 : Moyens humains (références et qualification des moyens humains dans des chantiers similaires) et matériels spécifiquement affectés au chantier - 15 points;
- Valeur technique : Sous critère 2 : Méthodologie d'exécution envisagée - 15 points;
- Valeur technique : Sous critère 3- Règles d'hygiènes et de sécurité - 10 points;
- Valeur technique : Sous critère 4- Délais d'intervention pour réalisation de branchement et intervention - 20 points

**Prix des prestations (40 %)**

**Aucune enchère électronique ne sera effectuée.**

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

**17-07-2017 (12:00)**

**Délai de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

17SPL025.

**Renseignements complémentaires :**

L'entité adjudicatrice applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de

fichiers couramment utilisés de type ".doc"; ".docx"; ".pages"; ".xls"; ".xlsx"; ".pdf"; ".ppt"; ".pptx"; ".zip"; ".key"; ".dwg". Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*\*) du RGS. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les candidats devront signer électroniquement à minima l'acte d'engagement. Cette signature emporte acceptation de l'ensemble des conditions fixées au cahier des charges. La signature de l'acte d'engagement équivaut à la signature des pièces financières, techniques et administratives du marché. Une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique. Ainsi, pour la transmission par voie électronique, les candidats doivent disposer d'un certificat de signature électronique dans les conditions techniques et formats précités. QUELQUES PRECAUTIONS A PRENDRE A L'AVANCE POUR REpondre AISEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE Le candidat doit :

- Être équipé d'un poste informatique répondant aux conditions d'utilisation de la plate-forme.
- Être équipé d'un certificat de signature référencé sur les listes de catégories de certificats dites listes de confiances précitées. Cette démarche peut prendre jusqu'à deux ou trois semaines selon les fournisseurs. Une fois ce certificat obtenu, le candidat pourra répondre sous forme électronique à toutes les consultations.
- Disposer d'un temps suffisant pour effectuer les manipulations de réponse et le transfert intégral des fichiers à transmettre, la date de fin de réception des plis électroniques étant la date de référence du dépôt complet de la réponse.
- Vérifier les prérequis techniques plusieurs jours à l'avance avant d'entamer le dépôt de plis sur la page : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>
- Vérifier à l'avance que tout fonctionne bien (bonne version de l'environnement Java, installation automatisée des applets sur le poste, bon fonctionnement du certificat numérique, bon fonctionnement des opérations de signature et chiffrement sur le poste de travail, bonne réception de l'accusé de réception, etc.). Pour toute question technique relative à la transmission électronique des plis, le support technique de marcoweb est disponible pour accompagner les candidats dans cette démarche au 0825 07 07 91

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

19-06-2017

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Société Publique Locale L'Eau des Collines  
Service marchés publics  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
Adresse internet : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Société Publique Locale L'eau des Collines,  
Service marchés publics  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
Téléphone : +33 442624500  
Courriel : [marches\\_publics@eaudescollines.fr](mailto:marches_publics@eaudescollines.fr)  
Fax : +33 442624509

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

Société Publique Locale L'eau des Collines  
Service Eau – M. E. DURAND  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
Téléphone : +33 442624500  
Courriel : [eau@eaudescollines.fr](mailto:eau@eaudescollines.fr)  
Fax : +33 442624509

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Société Publique Locale L'Eau des Collines.  
Service marchés publics  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
Adresse internet : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal de Grande Instance de Marseille  
6 rue Joseph Autran  
13281 Marseille Cedex 6  
Téléphone : +33 491155050  
Fax : +33 491544290

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés  
publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L)  
Préfecture de Région Provence Alpes Cote d'Azur  
Secrétariat général pour les affaires régionales  
13282 Marseille , Cedex 20  
Téléphone : +33 491156374  
Fax : +33 491156190

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité